

Département de Loire-Atlantique
COMMUNE DE LA MEILLERAYE DE BRETAGNE – 44520

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de La Meilleraye de Bretagne, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme GUERIN Marie-Pierre, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2022

Nombre de membres en exercice : 19 - Nombre de membres présents : 12
PRESENTS : MMES GUERIN, CHANTOME, ROUSSEL, BELLEIL, LORAND, BELLIER - MRS GICQUEL, PLOTEAU, BERTIN – ROBERT- JULIENNE, QUELENNEC –
EXCUSES- ABSENTS : Mmes ROBERT – TRILLARD – THOMAZI, VANRENTERGHEM, DUGUE - MRS LEVEQUE, MASSE,

Monsieur Emmanuel BERTIN a été nommé secrétaire de séance

N° 2022/046

Objet : DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN – COMMUNE DE RIAILLÉ PAR LA SAS EOLA DEVELOPPEMENT

Suite à un défaut de publicité, dans les délais impartis, Madame le Maire informe le conseil municipal d'une nouvelle demande reçue de la Préfecture par courrier en date 9 février 2022 sur le projet d'un parc éolien sur la commune de Riaillé présenté par LA SAS EOLA Développement dont le siège est à Ligné (L.A) dont l'enquête a été reportée du 1^{er} au 31 mars 2022.

Le parc éolien de la société SAS EOLA Développement envisage la construction et l'exploitation d'une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent, regroupant trois aérogénérateurs. Ce projet sera implanté sur le territoire de la commune de Riaillé (L.A), lieudit Bourg Chevreuil

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité : CONTRE
Emet un avis défavorable à la création et à l'exploitation d'un parc éolien à Bourg Chevreuil commune de Riaillé, pour cause de pollution esthétique, nuisance pour les animaux, sonore, dégradation des milieux naturels, perturbations électromagnétiques, quid de l'avenir.

Fait et délibéré à la Meilleraye de Bretagne,

Le 24 mars 2022

Le Maire,



Marie-Pierre GUERIN